

Rapport d'Avril 2013 et préfiguration d'Octobre 2014 :

Intégration de l'ONEMA
dans l'AFB, avec
interrogation sur le
maintien de la police de
l'eau



Exclusion de l'ONCFS
dans l'AFB, avec
exclusion de la police de
la faune sauvage et des
milieux terrestres



L'Agence Française pour la Biodiversité réactivée

Des préfigurateurs désignés

Dans le cadre du comité de suivi de la stratégie nationale pour la biodiversité, le Ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a nommé le 29 octobre trois préfigurateurs :

- Olivier LARROUSSINIE : Directeur des Aires Marines Protégées et Directeur de la Mission ;
- Annabelle JAEGER : Conseillère Régionale (EELV) de la région PACA également chargée de la biodiversité au sein de l'association des régions de France ;
- Gilles BOEUF : Président du Muséum National d'Histoires Naturelles.

Lettre de mission

Ils sont chargés de définir :

- Les missions prioritaires de l'Agence ;
- Son fonctionnement notamment avec les collectivités

Gilles BOEUF assurera le "conseil scientifique" et "fera le lien avec le meilleur de la recherche".

Annabelle JAEGER "apportera son expérience de l'animation des politiques territoriales au service de la biodiversité".

Olivier LARROUSSINIE sera chargé de piloter "l'ensemble des travaux qui permettront de préciser, en lien avec tous les opérateurs, le premier contrat d'objectifs du futur établissement public". Il s'appuiera notamment d'une part, sur une Commission spécialisée désignée par le [Conseil national de la transition écologique](#), et, d'autre part, sur un réseau de partenaires

Les travaux s'attacheront également à la "dimension économique de la biodiversité" a indiqué Ségolène Royal lors de cette nomination.

Des associations environnementales satisfaites et en attente

Les associations environnementales ont salué la mise en place de cette équipe.

"La création de l'Agence s'engage concrètement, il était temps !", ont déclaré dans un communiqué certaines associations (FNE, LPO, Humanité et Biodiversité et FNH). L'examen de la loi a en effet pris du retard et est en "stand-by" depuis le 26 juin dernier. Date du vote du texte en première lecture par la [commission du développement durable](#) à l'Assemblée.

Les travaux de préfiguration sont "essentiels pour permettre à l'Agence de fonctionner dès le 1er janvier 2016. Il s'agira notamment de préciser l'organisation territoriale de l'Agence, y compris dans les territoires ultra-marins", estiment les associations.

Elles appellent également l'équipe à préciser le "contour exact" de ses missions en matière de soutien à la recherche ou de suivi des mesures compensatoires d'atteinte à la biodiversité.

Calendrier

L'équipe de préfiguration fera ses propositions à la ministre début 2015, dans la perspective du débat parlementaire sur le projet de loi sur la biodiversité, l'AFB étant la mesure phare du projet de loi-cadre sur la biodiversité qui sera discuté à l'assemblée nationale durant le premier trimestre 2015.

Ségolène Royal souhaite "une fois la loi votée", l'installation de l'Agence "avant la fin 2015".

Financement

La loi de finances 2014 prévoyait de doter cette agence d'un budget de 221 millions d'euros dès sa création.

Deux sources viendront abonder ce financement :

- 186 millions d'euros provenant de la taxe affectée aux agences de l'eau (pour passer à 191 millions d'euros à compter de 2016) ;
- 35 millions d'euros provenant du budget de l'Etat.

La rapporteure du projet de loi à l'assemblée, Geneviève GAILLARD a appelé le gouvernement à augmenter « rapidement la part apportée par l'Etat dans le cadre du projet de loi de finances triennal 2015-2017 ».

Un périmètre amené à évoluer ?

La question du périmètre de l'Agence – qui ne comprend pas les Offices nationaux de la chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) et de la forêt (ONF) – reste un des points de discussion.

La Ministre a justifié la non-inclusion des deux structures car leurs missions "excèdent largement le champ de la biodiversité" tout en précisant que celles-ci collaboreront de façon "très étroite" avec l'Agence via des partenariats, a-t-elle assuré.

Les députés de la commission du développement durable ont adopté plusieurs [amendements au projet de loi](#). L'un, demande au gouvernement, dans les deux ans suivant la promulgation de la loi, la remise d'un rapport qui dressera "un bilan coût/avantages" de l'élargissement de son périmètre.

Calendrier de l'UNSA-Ecologie

7 novembre 2014 : Elections 2014 - Mises sous pli CAPN et CTM

19 novembre 2014 : Groupe de travail MEDDE - Personnels de l'environnement

20 novembre 2014 : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) (MEDDE)

4 décembre 2014 : Elections des représentants du personnel



Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !!!

Secrétaire général
Tél : 06-08-57-72-62
Unsa-ecologie@orange.fr

www.unsa-ecologie.fr



La position de l'Unsa-Ecologie

Notre crainte se confirme au fur et à mesure du déroulé de ce projet : **les agents qui seront intégrés dans cette agence ne feront aucune mission de police judiciaire.**

Nous attendons avec la plus grande impatience les travaux sur les statuts pour essentiellement :

- La rédaction d'un statut commun aux contractuels qui devra enfin corriger les énormes décalages dans les retards de carrière ;
- L'intégration dans le Nouvel Espace Statutaire des Techniciens de l'environnement qui sont sur la touche depuis 05 ans ;
- La transformation de 140 postes de catégorie C en B qui dépendent de la publication du NES.

La création de ces SMPE est pour nous le moyen de nous assurer que la police judiciaire de l'eau et de la biodiversité continue d'exister. Si nous ne faisons rien, nous allons disparaître dans cette AFB dont les priorités sont ailleurs.

+ de propositions avec l'Unsa!



Elections des représentants du personnel du 4 décembre 2014

Les professions de foi arrivent dans les services et directions. Au travers ces professions concrètes et ambitieuses, l'UNSA-Ecologie a souhaité répondre aux interrogations des personnels pour l'avenir de leur métier et de leur carrière. Nous avons pris des engagements dans ces professions de foi, engagements sur lesquels l'UNSA-Ecologie a déjà commencé à travailler. Votre vote vous appartient !!!

VOTEZ UNSA-Ecologie